

16.—Nombre de personnes tuées ou blessées par les chemins de fer, au cours des années 1925-1927.

(A) ACCIDENTS RÉSULTANT DU MOUVEMENT DES TRAINS, DES LOCOMOTIVES OU DES WAGONS.

Victimes et causes.	1925.		1926.		1927.	
	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.
Victimes—						
Voyageurs.....	5	374	20	375	14	438
Employés.....	82	2,158	102	2,141	106	1,915
Piétons circulant sur la voie.....	107	131	149	137	128	164
Aux passages à niveau.....	91	419	153	410	109	392
Courr. postaux, empl. aux messag., etc.	—	13	—	5	1	33
Total.....	285	3,095	424	3,068	368	2,942
Causes des accidents (voyageurs et employés)—						
En acc. ou en déc. les wagons.....	5	167	9	141	9	139
Collisions.....	5	181	25	122	22	251
Déraillements.....	12	173	10	228	14	149
Ruptures des trains.....	1	50	2	25	—	33
Bris de locomotives ou de wagons.....	1	18	—	13	—	16
En tombant des trains ou wagons.....	7	272	25	255	20	295
En saut., mont. sur les wag. ou en desc.	12	376	10	319	9	331
Frappés par les convois, etc.....	42	100	32	86	40	131
Heurt de tunnels, etc.....	1	18	2	25	1	18
Autres causes.....	1	1,177	7	1,302	5	990
Total.....	87	2,532	122	2,516	120	2,353

(B) ACCIDENTS AUTRES QUE CEUX RÉSULTANT DU MOUVEMENT DES TRAINS, DES LOCOMOTIVES OU DES WAGONS.

Victimes.	1925.		1925.		1927.	
	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.
Employés des gares et stations.....	1	459	1	690	—	697
Ouvriers des ateliers.....	8	2,344	9	3,621	8	3,166
Equipe des trains et poseurs.....	9	2,169	8	2,684	11	3,194
Autres employées.....	5	1,126	7	1,486	6	2,085
Voyageurs.....	—	27	—	71	1	131
Autres.....	1	79	10	86	8	106
Total.....	24	6,204	35	8,638	34	9,379

Section 3.—Main-mise de l'État sur les chemins de fer canadiens.

Chemins de fer de l'État canadien.—Le chemin de fer Intercolonial, dont la construction, achevée en 1876, était l'une des conditions de la Confédération, et le chemin de fer de l'île du Prince-Édouard inauguré en 1875 ont, de tout temps, appartenu au gouvernement fédéral et ont été exploités par lui. En 1903, le gouvernement fédéral entreprit la construction du tronçon est du chemin de fer national transcontinental, circonscrit entre Moncton et Winnipeg, avec l'intention de le donner à bail à la compagnie du chemin de fer Grand Tronc Pacifique pour une durée de 50 ans. Mais lorsque cette construction fut achevée, en 1915, cette compagnie n'étant pas en mesure d'en assurer l'exploitation, le gouvernement lui-même s'en chargea; il dut en même temps prendre à bail l'embranchement du G.T.P. vers le lac Supérieur, lequel, par l'effet de cette déconfiture, se trouvait isolé de la ligne principale. Par la suite, un certain nombre d'autres tronçons furent acquis dans l'est, notamment le New Brunswick and Prince Edward Island Railway, qui fait communiquer cette île avec le continent, au moyen de ferry-boats; le chemin de fer Intercolonial, Moncton et Buctouche, Salisbury & Albert, St. Martin's, Elgin & Havelock, York & Carleton, Quebec & Saguenay, Caraque & Gulf Shore, Lotbinière & Megantic, enfin le Cape Breton Ry. Le St. John & Quebec Railway, au Nouveau-Brunswick, et les lignes de l'Inverness Railway & Coal Company, dans l'île